



Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable Brazey-en-Plaine

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 01 AVRIL 2025

Présents : Lionel HOUÉE, Nathalie BEAUX, J-Frédéric NICOLAS, Jennifer MEILLER, Frédéric FEVRE, Joris BARBE, Fanny BOUVERET, Sébastien BERNA

Invités : Thomas COLOMBERT (SAUR), Cyril GUILLORE (SAUR)

Excusés : Jocelyne BEAUNEE (procuration à Nathalie BEAUX), Nadine PEPIN (procuration à J-Frédéric NICOLAS), Martine FRANCOIS (procuration à Lionel HOUÉE), Florent VINCENT (SAUR)

Le Président, Lionel HOUÉE, sollicite l'assemblée pour la désignation du secrétaire de séance. Joris BARBE se porte volontaire et à l'unanimité, Il est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le dernier compte rendu n'ayant fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Le Président prend la parole pour entamer les discussions sur les finances.

DELIBERATION 1-2025 : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 DU SGC DE NUIITS SAINT GEORGES

Les résultats 2024 (dépenses et recettes réalisées) sont présentés à l'assemblée :

Dépenses d'investissement : 201 557.05 €

Recettes d'investissement : 194 923.00 €

Déficit d'investissement : - 6 634.05 €

Dépenses de fonctionnement : 136 724.62 €

Recettes d'investissement : 170 015.90 €

Excédent de fonctionnement : 33 291.28 €

Soit à la clôture 2024 (après report de l'année antérieure)

Excédent d'investissement : 119 298.44 €

Excédent de fonctionnement : 265 046.41 €

Le compte de gestion 2024 est voté à l'unanimité et la délibération 1-2025 est prise :

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024
DU SGC DE NUITS SAINT GEORGES**

Le Président expose aux membres du comité syndical que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au comité syndical en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport du Président,
Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2024 du sgc de nuits saint georges, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

DELIBERATION 2-2025 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats du compte administratif sont exposés à l'assemblée qui constate la concordance avec le compte de gestion.

Après sortie du Président, le compte administratif 2024 est approuvé et la délibération 2-2025 est prise :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	389 012,58
	Réalisé :	201 557,05
	Reste à réaliser :	165 183,84
Recettes	Prévu :	389 012,58
	Réalisé :	320 855,49
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	274 240,53
	Réalisé :	136 724,62
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	417 681,07
	Réalisé :	401 771,03
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	119 298,44
Fonctionnement :	265 046,41
Résultat global :	384 344,85

DELIBERATION 3-2025 : AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Considérant le compte administratif 2024, le Président propose d'affecter le résultat d'exploitation 2024 comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 45 885.40 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 219 161.01 €

Résultat reporté en investissement (001) : 119 298.44 €

Le comité syndical approuve à l'unanimité cette décision qui fait l'objet de la délibération 3-2025 :

AFFECTATION DES RESULTATS 2024	
L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de son Président, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024	
Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	33 291,28
- un excédent reporté de :	231 755,13
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	265 046,41
- un excédent d'investissement de :	119 298,44
- un déficit des restes à réaliser de :	165 183,84
Soit un besoin de financement de :	45 885,40
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	265 046,41
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	45 885,40
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	219 161,01
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	119 298,44

DELIBERATION 4-2025 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Président propose les prévisions 2025 suivantes :

Dépenses d'investissement : 378 312.67 € (dont 165 183.84 € de RAR)

Recettes d'investissement : 378 312.67 €

Dépenses de fonctionnement : 221 854.41 €

Recettes de fonctionnement : 395 221.13 €

Le comité syndical approuve et vote le budget primitif 2025 à l'unanimité. La délibération 4-2025 est prise :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 213 128,83

Recettes : 378 312,67

Fonctionnement

Dépenses : 221 854,41

Recettes : 395 221,13

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 378 312,67 (dont 165 183,84 de RAR)

Recettes : 378 312,67 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 221 854,41 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 395 221,13 (dont 0,00 de RAR)

AFFAIRES DIVERSES

- **Travaux 2024 Rue Principale à Aubigny-en-Plaine**

Les travaux ont été réceptionnés le 21 mars dernier, sans aucune remarque particulière.

Il est à noter qu'il y aura une moins-value d'environ 10 000 € par rapport au prix du marché signé.

Thomas COLOMBERT précise que les branchements repris ont bien été placés en limite de propriété.

En vue des prochains travaux du chemin piétonnier qui débiteront la semaine prochaine, la SAUR se chargera de repérer les bouches à clés.

- **COTECH Boucle des Maillys**

Le 26 mars dernier s'est tenu un COTECH de la Boucle des Maillys. Monsieur le Président en présente les principaux points discutés :

- Le Conseil Départemental peut désormais recevoir un mandat de maîtrise d'ouvrage, ce qui lui permettrait de faire partie du syndicat mixte à part entière et de s'occuper de la construction, des études réglementaires et d'avancer la trésorerie.
- Le financement des études d'ouvrage s'élèverait à 300 000 € environ. Il a été décidé par les collectivités engagées que le financement se fera au prorata du nombre de délégués, ce qui représente pour le syndicat de Brazey-en-Plaine une part de 8.70 % du montant total.
- Le projet des statuts du futur syndicat mixte ayant été approuvé par les collectivités, le Conseil Départemental va désormais le soumettre aux services de l'Etat. Une délibération pour approuver les statuts devra être prise avant fin juin.

- **Réunion de restitution du schéma directeur**

Le bureau d'études en charge de l'élaboration du schéma directeur propose une réunion de restitution le mardi 13 mai 2025. Une fois le lieu défini, des invitations seront transmises aux délégués syndicaux et Maires des trois syndicats.

- **Travaux 2025**

Suite aux préconisations de l'année dernière de la SAUR, le syndicat souhaiterait procéder au renouvellement des canalisations AEP de la Route d'Esbarres à Brazey-en-Plaine. Le tronçon étant assez conséquent (environ 650 mètres), le programme travaux se déroulerait en deux phases (une partie sur 2025 et l'autre sur 2026).

Selon une première estimation, le coût du premier tronçon représenterait entre 120 000 € et 130 000 € HT. Une consultation sera lancée dans les prochaines semaines.

- **Rendement réseau**

Thomas COLOMBERT prend la parole pour faire un point sur le rendement du réseau.

Sur 2024, la production d'eau a été de 212 000 m³.

Il y a eu 90 interventions pour des recherches de fuites, dont 13 ont mené à des réparations avec terrassement et 12 réparations chez les abonnés.

Le rendement pour 2024 serait aux alentours de 79.5% (chiffre à affiner après quelques vérifications d'usage). C'est un résultat très encourageant et positif après une campagne active de recherches de fuites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.